

Orientation 01-4: Valoriser et partager notre territoire

Orientation 01-4: Valoriser et partager notre territoire

L'ambition première de cette orientation est que chaque habitant se sente citoyen du Parc national, fier des richesses qu'il contribue à préserver et valoriser.

La deuxième ambition est de partager ce patrimoine et de le faire découvrir, de manière dynamique et moderne, par l'interprétation du patrimoine et des paysages sur site, et à par des supports écrits ou audiovisuels.

La création du Festival de l'homme et de la nature, renouvelant le Festival nature et fédérant l'ensemble des animations centrées sur le patrimoine naturel et culturel, constitue un moyen privilégié de valorisation et de partage autour du territoire. Ce festival est le reflet d'un territoire uni, actif, vivant et festif.

Fortement reconnu au plan international, le Parc national des Cévennes est ouvert sur le monde. Les équipes gestionnaires et les habitants échangent leurs expériences mutuelles et confrontent leurs solutions face aux problèmes rencontrés.

[...]

- **Mesure 1.4.4. Faire du Parc national des Cévennes un territoire ouvert sur le monde**

Le Parc national des Cévennes entretient des échanges privilégiés dans le cadre des jumelages avec le Parc national du Saguenay (Québec) et avec le Parc naturel et réserve de biosphère du Montseny (Catalogne) et dans le cadre de sa participation au réseau Europarc des espaces protégés européens, et au réseau Mab des réserves de biosphère.

La participation et l'investissement du Parc national dans les réseaux internationaux sont poursuivis. Au-delà des échanges d'expérience, cette ouverture au monde participe au rayonnement du Parc national des Cévennes et lui permet d'affirmer son originalité de territoire protégé et habité.

Des plans de travail triennaux font vivre les jumelages de manière active. Les relations entre les écoles se développent en s'appuyant sur la visioconférence. Les communes et les comités de jumelage favorisent l'implication des acteurs et habitants du territoire, au-delà des équipes de gestion.

Dans la dynamique de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des Causses et des Cévennes au titre du paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, le Parc national des Cévennes joue un rôle moteur dans les échanges avec les parcs naturels et les aires protégées de la région méditerranéenne. Il participe aux échanges d'expériences entre les aires protégées des deux rives de la Méditerranée à travers des projets de coopération sur l'agro-pastoralisme, la gouvernance, les changements globaux et le tourisme durable.

Orientation 01-4: Valoriser et partager notre territoire

Rôle de l'établissement public du Parc national

Mobilisation du territoire dans les relations internationales

Contributions des communes adhérentes

Développement et animation des jumelages avec des communes des Parcs partenaires

Principaux autres partenaires à mobiliser

MAB France, PNF

Parc national du Saguenay

Parc et réserve de biosphère du Montseny

Comités de jumelage

Association « Parcs naturels et aires protégées en Méditerranée », Agropolis international

Association de coopérations internationales

Référence ID de l'article : #3503

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-10-23 10:47